

Image not found or type unknown



## Reouverture dossier accident

Par **essous**, le **23/03/2013** à **18:03**

**bonjour**  
J'ai eu un accident de ski en février 2010 fracture et luxation épaule droite. J'ai subi plusieurs opérations pose de matériel neurolyse retrait du matériel. Durant près de 2 ans j'ai eu de la kiné. En janvier 2012 le dossier est cloturé avec un taux de 20 pour cent d'incapacité, degré de souffrances 4/7 et dommage esthétique 2/7. Une prothèse totale est à envisager.  
J'ai eu une indemnisation de 23000 euros par la MAIF.  
Actuellement j'ai de gros problèmes à l'épaule gauche rupture de tendons et une opération est envisagée prochainement.  
Le chirurgien me dit que c'est dû au fait que j'ai beaucoup trop compensé avec cette épaule vu que je ne peux plus lever l'autre.  
**QUESTION:**  
Puis-je demander la réouverture du dossier alors que cela concerne l'autre épaule.  
Merci de me renseigner.  
**CORDIALEMENT**